

Avis d'appel à projet

1- Qualité et adresse de l'autorité délégante :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Mayenne
Direction générale adjointe Territoires et Citoyenneté
Direction du Développement et de la Coopération Territoriale
39 rue Mazagran – CS 21429
53014 LAVAL Cedex,

2- Objet de l'appel à projet :

Le Conseil départemental de la Mayenne et la commune d'Origné recherchent un exploitant pour la maison éclusière de la Benâtre et le restaurant le Beyel, situé dans le centre de la commune.

3- Modalités de consultation des documents composant l'appel à projet :

L'avis d'appel à projet est publié au recueil des actes administratifs du Département de la Mayenne et sur le site www.lamayenne.fr.

Le cahier des charges est téléchargeable sur le site www.lamayenne.fr (rubrique A votre service / Appel à projets)

Les candidats qui auront effectué les visites peuvent solliciter des précisions complémentaires auprès de l'autorité mentionnée au 1^{er} paragraphe au plus tard dix jours avant l'expiration du délai de réception des réponses. L'autorité fait connaître à l'ensemble des candidats qui auront effectué les visites les précisions à caractère général qu'il estime nécessaire d'apporter, au plus tard cinq jours avant l'expiration du délai de réception des réponses.

4- Modalités de dépôt des dossiers d'appel à projet :

Les candidats devront faire parvenir leur dossier en un exemplaire papier par lettre en recommandée ou par remise directe contre récépissé avant la date limite fixée au 15 décembre 2026 à 17 heures, à l'adresse suivante :

Conseil départemental de la Mayenne
Direction générale adjointe Territoires et Citoyenneté
Direction du Développement et de la Coopération Territoriale
39 rue Mazagran
CS 21429
53014, Laval, Cedex

Le candidat indiquera sur l'enveloppe cachetée : appel à projets – Valorisation touristique des maisons éclusières – ne pas ouvrir.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 octobre 2026